

Modernisation des aires de services VINCI Autoroutes

Inauguration de l'aire de services « la Riviera française » sur l'autoroute A8

Des services augmentés, la création d'une terrasse sur la mer et un ancrage local renforcé.

Ce jeudi 22 juin, l'aire de services « la Riviera française », implantée sur l'autoroute A8, entre Nice et Menton, en direction de l'Italie, a été inaugurée par Blaise Rapior, Directeur général d'Escota, Directeur général adjoint de VINCI Autoroutes ; Yves Juhel, Maire de Menton, Président de la Communauté d'agglomération de la Riviera française ; Frédéric Givry, Adhérent E. Leclerc, Président de Sodiplec (E.Leclerc Autoroute) ; Marie-Pierre Maccario, Directrice opérationnelle Transport et Mobilité de SPIE CityNetworks ;

Après plusieurs mois de travaux de modernisation, cette aire propose désormais aux usagers de l'autoroute A8 une offre de services élargie répondant mieux à leurs attentes et aux spécificités du territoire traversé. Au-delà de la métamorphose architecturale du bâtiment et du renouveau serviciel, le site s'est doté d'une magnifique terrasse offrant une vue exceptionnelle sur la mer Méditerranée.

Le renouvellement de l'aire a aussi été l'occasion de renforcer son ancrage avec les acteurs locaux en la renommant « aire de la Riviera française » qui valorise son territoire d'accueil.

Après un premier geste inaugural au cœur du bâtiment agrandi pour célébrer les nouvelles offres de services, l'inauguration s'est poursuivie par la visite de la station de bornes de recharges électriques e-Vadea puis par la présentation d'un espace régional « Menton Riviera & Merveilles » exprimant la nouvelle identité de l'aire.

Ce renouvellement s'inscrit dans la continuité des travaux de modernisation des aires de VINCI Autoroutes ; fin 2023, 11 aires sur les 23 que compte le réseau Escota seront ainsi renouvelées.



UNE OFFRE DE SERVICES AUGMENTÉE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

L'aire de la Riviera française, nichée entre mer et montagne sur la bande littorale, a bénéficié d'un renouvellement en profondeur par E. Leclerc Autoroute qui en est devenu le nouveau sous-concessionnaire en 2021. Après plusieurs mois de travaux, l'aire a été métamorphosée, que ce soit par l'agrandissement de son bâtiment, l'amélioration des circulations de véhicules, l'augmentation de l'offre de services avec l'arrivée de nouvelles enseignes, ou encore des aménagements intérieurs et extérieurs du site. Dernière aire du réseau VINCI Autoroutes avant la frontière italienne, elle offre ainsi aux différents d'usagers de l'autoroute A8, réguliers ou plus occasionnels, une qualité d'accueil augmentée permettant d'y faire des pauses agréables sur autoroute.



Une aire résolument tournée vers la mer

L'élément phare du renouvellement de l'aire a consisté à exploiter son exceptionnel panorama en créant une terrasse extérieure pour admirer la vue à 360° sur la mer Méditerranée, la baie de Monaco et les montagnes de la Turbie. Cet espace de 142 m² aménagé sur deux niveaux, dispose de 66 places assises pour permettre aux clients, selon leurs envies, de se reposer, se restaurer ou prendre un café en regardant la mer. Grâce aux différentes zones d'ombrages installés, il est ainsi possible de profiter en toute saison d'un magnifique panorama. Autre point positif, la terrasse permet de mieux connecter les parties haute et basse de l'aire grâce à un ascenseur et un accès au bâtiment via la terrasse.



Une offre de restauration assise développée et plus variée.

Grâce au nouvel aménagement du bâtiment, l'espace de restauration intérieur a été considérablement agrandi passant de 30 à 62 places assises, permettant aux clients de déguster des plats chauds ou des rafraichissements dans un cadre agréable, confortable et moderne.

Le site propose désormais une restauration plus importante avec deux nouvelles offres : la Croissanterie et Comptoir Café. Des enseignes typiquement françaises, aux produits variés, constamment renouvelés et adaptés à une large clientèle. De plus, durant la période estivale, caractérisée par une plus forte affluence, un point mobile de l'enseigne Maison Pradier sera installé sur la terrasse extérieure pour proposer des macarons et pâtisserie premium.



Une boutique E.Leclerc adaptée à tous les profils de consommation.

Côté boutique, E.Leclerc Autoroute a également modernisé cet espace, proposant désormais des gammes de produits plus complètes, répondant de manière plus précise aux besoins des différents usagers, mais aussi aux nouvelles tendances de consommation : des marques bio ou végétal ou encore des corners de produits régionaux. Les marques de l'enseigne (Marque Repère et ses marques filiales Bio Village ou Nos Régions ont du Talent) y sont présentes aux mêmes prix qu'en magasins E.Leclerc.



Des extérieurs réaménagés : circulation sur l'aire revue, cheminements et stationnements repensés.

Les extérieurs ont également fait l'objet de nombreuses améliorations sur l'accueil et la circulation des véhicules et des piétons. Les flux poids lourds et véhicules légers sont séparés dès l'entrée sur l'aire. Un parking de proximité a été aménagé sur le côté du bâtiment pour les véhicules légers et les motos. Pour les poids lourds, les places de stationnement ont aussi été remaniées avec l'intégration de 2 places pour les bus au contact du bâtiment. Le site a ainsi augmenté sa capacité d'accueil de plus de 20%. Une attention toute particulière a également été portée aux cheminements piétons reliant les différents espaces de stationnement au bâtiment.

Enfin, à l'arrière de ce dernier, un espace de verdure accueille désormais 3 zones de pique-nique et une zone de jeux pour enfants. Les espaces paysagers ont quant à eux été aménagés avec des essences locales et des plantes grasses.



Frédéric Givry, Président de Sodiplec (E.Leclerc Autoroute) et Adhérent de Digoin

"Cette aire de services de la Riviera Française est un réel atout pour les usagers de l'A8 et pour la communauté de La Riviera Française. La visibilité qu'offre notre aire sur le magnifique paysage de ce territoire est une mise en avant exceptionnelle. Je tiens à saluer le travail effectué par les équipes du Mouvement E.Leclerc et VINCI Autoroutes pour proposer un lieu en phase avec les attentes des consommateurs, à la fois en matière de qualité de services, de consommation et de protection de l'environnement. Aussi, les voyageurs pourront retrouver des carburants et des produits à prix E.Leclerc sur leur trajet : un plus pour leur pouvoir d'achat au moment des vacances."

Blaise Rapior, Directeur général d'Escota, Directeur général adjoint de VINCI Autoroutes

« Située sur l'autoroute A8, l'aire qui vient d'adopter sa nouvelle dénomination d'aire de la Riviera française, est désormais plus fortement ancrée dans le territoire qui l'accueille, et ainsi devenue une ambassadrice des villages de la CARF des rivages de la Méditerranée aux sommets du massif du Mercantour. Cette invitation à la pause, est complétée par une forte augmentation des offres et des services déployés sur le site ; grâce au renouvellement porté par E. Leclerc. Le réaménagement des extérieurs, la modernisation des espaces intérieurs, les nouvelles offres de restauration inciteront les usagers, réguliers comme occasionnels à faire des pauses aussi confortables que conviviales. La création d'une magnifique terrasse suspendue sur la mer offrira désormais aux voyageurs un véritable instant d'évasion et en fait l'aire du réseau VINCI Autoroutes avec la plus belle vue ! »

UN ANCRAGE LOCAL RENFORCÉ : UNE AIRE QUI VALORISE SON TERRITOIRE ET LA RIVIERA FRANÇAISE

Un bâtiment à l'architecture plus moderne au cœur d'un territoire d'exception

La rénovation architecturale de l'aire a été orientée sur son intégration dans le paysage, au cœur de La Riviera française. Le réaménagement complet du bâtiment et la création de grandes baies vitrées à l'arrière de ce dernier apportent une ouverture visuelle sur l'extérieur offrant aux usagers un horizon dégagé sur la mer. Les espaces plus spacieux et réaménagés permettent de différencier les zones de détente, de travail, de restauration ou encore de boutique.

En extérieur, la forme des vagues, d'un joli camaïeu de bleus, orne la façade principale du bâtiment, en hommage à la grande bleue et à l'écrin de biodiversité qu'elle renferme. Sur la partie inférieure du site, un espace régional a été implanté en partenariat avec l'office de tourisme « Menton Riviera & Merveilles » pour assurer la promotion de ce territoire et la richesse de son patrimoine.

Au-delà de son architecture et des services proposés, le site s'est doté d'une personnalité plus affirmée, connectée au territoire qui l'accueille. L'espace boutique affiche désormais une magnifique fresque murale réalisée par l'illustrateur Eric Garence, représentant la Riviera française et la mer Méditerranée. Un corner dédié permet d'acquérir des affiches et cartes postales des œuvres de cet artiste.

Yves Juhel, Maire de Menton, Président de la Communauté de la Riviera française, Président de l'Office de Tourisme Communautaire « Menton Riviera & Merveilles ».

« Je tiens à saluer le travail réalisé par les services de VINCI – ESCOTA qui nous offre aujourd'hui la possibilité de mettre en valeur le territoire de la Riviera française. Avec cette ancrage territorial, l'autoroute devient un trait d'union entre nos communes. Cette magnifique aire, avec une offre de service renforcée, propose un panorama époustouflant sur le littoral, les communes de la Turbie, Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin, jusqu'à Menton et la frontière italienne. Dans cette collaboration particulièrement riche et fructueuse que nous avons engagé depuis plusieurs années maintenant, je remercie, particulièrement le Directeur Général d'ESCOTA et Directeur Général Adjoint VINCI Autoroutes, Blaise Rapior. »

UNE AIRE ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE FORTE

Le renouvellement de l'aire a aussi été l'occasion de rechercher des améliorations en termes de développement durable, en cohérence avec le renforcement de la démarche Ambition Environnement 2030 de VINCI Autoroutes. Les actions mises en œuvre sont structurées en 3 axes : lutter contre le changement climatique, développer des schémas d'économie circulaire et protéger les milieux naturels.

Lutter contre le changement climatique : sobriété et préservation des ressources

Sensible à son impact sur l'environnement, l'enseigne E.Leclerc a décidé de retravailler le bâtiment, ses espaces et les matériaux utilisés. Des luminaires LED moins énergivores ainsi qu'un nouveau système de

climatisation ont été installés sur le site. De plus des panneaux solaires ont été installés en toiture pour produire une partie de l'eau chaude et participer aux consommations d'énergie du bâtiment. Enfin, les espaces paysagers ont été aménagés avec des essences locales, adaptées au climat méditerranéen.

Parallèlement, sur l'esplanade inférieure de l'aire, en partenariat avec Galathéa, Festival international de photographie sous-marine, VINCI Autoroutes propose une exposition photos sur les espèces de faune et de flore emblématiques de la mer Méditerranée. Au travers de différents supports ; un cube géant et plusieurs panneaux d'information installés face à la mer, l'exposition Galathéa invite les usagers le temps d'une pause, à s'émerveiller sur la beauté du littoral méditerranéen et ainsi à le préserver. Animés par des valeurs communes, VINCI Autoroutes et Galathéa se sont associés depuis maintenant 5 ans et proposent différentes expositions permanentes sur la protection de la mer Méditerranée sur les aires de la Sainte Victoire sur l'autoroute A8 et du Liouquet sur l'autoroute A50 et de la Riviera Française.



Economie circulaire : réduire et mieux valoriser les déchets

Sur l'aire de la Riviera française, la gestion et la réduction des déchets font aussi partie des priorités. Dans le cadre d'une démarche de consommation responsable menée sur l'ensemble du réseau VINCI Autoroutes et par l'enseigne E. Leclerc, l'aire rassemble ainsi plusieurs initiatives permettant de réduire la production de déchets, mais aussi de recycler et valoriser ceux existants.

L'aire compte 7 containers de tri extérieurs en 3 dispositif bi- flux et tri-flux pour les ordures ménagères les emballages et le verre. De la même façon, l'ensemble des 11 poubelles mises en place sur les lieux de passage sont divisées en deux parties (déchets ménagers / emballages) pour favoriser le développement des habitudes de tri. A proximité du bâtiment, des cendriers récupérateurs de mégots permettent une meilleure valorisation de ce type de déchet.

Décarbonation des transports et mobilité électrique

L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques se poursuit sur le réseau VINCI Autoroutes avec 100% de ses aires de services équipées d'ici à cet été 2023. C'est dans cette logique que l'aire de la Riviera française s'est dotée de 5 bornes avec 8 points de charge répartis sur 4 bornes haute puissance (300 kW) et 1 point de charge alimenté par une borne 50 kW. Ce service, qui a fait l'objet d'un appel d'offre dédié, est opéré par e-Vadea de la société SPIE CityNetworks. D'ici fin 2023, ce sont près de 1300 nouveaux points de charges qui seront mis en service sur le réseau VINCI Autoroutes, dont près de 700 de type ultra rapide.



Marie-Pierre Maccario, Directrice opérationnelle Transport et Mobilité de SPIE CityNetworks

« Nous sommes fiers de contribuer à la transition vers une mobilité plus durable en offrant cette solution pratique et accessible à tous les conducteurs de véhicules électriques. Nous sommes heureux d'avoir réalisé ce projet aux côtés d'un partenaire aussi ambitieux et engagé que VINCI Autoroutes. Notre solution de recharge électrique à haut niveau de service e-Vadea s'intègre parfaitement dans cette aire rénovée, qui prend en compte les enjeux globaux de transition énergétique. Nous sommes persuadés que cette station de recharge très haute puissance, située sur une halte incontournable de l'A8, séduira rapidement les électromobilistes. »

L'aire de la Riviera française en quelques chiffres et idées clés :

- Une aire qui accueille 1 883 688 clients chaque année.
- Un bâtiment réaménagé comptant désormais 2 offres de restauration avec 62 places assises en intérieur et 66 places en extérieur sur la terrasse (soit 128 places assises).
- 10 tables de pique-nique extérieures, et 1 zone de jeux pour enfants de 28 m² clôturée et sécurisée.
- 49 places de stationnement pour les véhicules légers dont 12 au contact, 10 ombragées et 5 sur la station de recharge électrique et enfin x PMR.
- 9 places de stationnement poids lourds et 2 places dédiées à la dépose des passagers des bus proches du bâtiment commercial.
- 6 places de stationnement motos au contact du bâtiment.
- Une plateforme de distribution de carburants de 6 pompes pour les véhicules légers + 1 de GPL, et de 2 pompes pour les poids lourds.
- 5 bornes de 9 points de charge dont 8 haute puissance (300 kW) opérées par e-Vadea.
- Un investissement de modernisation de plusieurs millions d'euros.

CONTACTS PRESSE :

Bertrand WIPF-SCHEIBEL - 06 80 47 92 42 - bertrand.wipf-scheibel@vinci-autoroutes.com

Laura TARDIVEAU - 06 99 30 14 16 - laura.tardiveau@vinci-autoroutes.com



A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services – 266 aires de repos – 320 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).